

RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00823

Numéro SIREN : 834 013 625

Nom ou dénomination : 2M2L

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2023 sous le numéro de dépôt 1551

*Certifié conforme  
L. L.*

**2M2L**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 2000 euros**  
**Siège social : ZI DE PLAYSSEL**  
**47140 PENNE D'AGENAIS**  
**834013625 RCS AGEN**

<p style="text-align: center;"><b>PROCES-VERBAL</b> <b>DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE</b> <b>DU 30 MARS 2023</b></p>
--

L'an deux mille vingt-trois,

Le trente mars,

A 18 heures,

Les associés de la Société 2M2L se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, ZI DE PLAYSSEL 47140 PENNE D'AGENAIS, sur convocation faite par la Présidente.

Madame Marie-Lyne LOMPECH préside la séance en sa qualité de Présidente.

La Présidente de Séance dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Présidente à l'assemblée ;

La Présidente de Séance rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Réduction du capital social d'une somme de 340 euros, par voie de rachat et d'annulation d'actions,
- Conditions et modalités de la réduction de capital,
- Délégation de pouvoirs à la Présidente pour réaliser cette réduction de capital et modifier corrélativement les statuts de la Société,

La Présidente de Séance donne lecture.

Cette lecture terminée, la Présidente de Séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, la Présidente de Séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

**PREMIERE Résolution : Retrait du Détenteur de titres par vente de titre à la Société et réduction du capital social**

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de la Présidente autorise la société à réduire le capital social de 340 euros, pour le ramener de 2000 euros à 1660 euros, par voie de rachat de 34 actions, appartenant aux associés suivants :

*ML.*

- Madame Julie LAVILLE, à hauteur de 34 actions,

Chaque action a une valeur nominale de 10 euros et un prix unitaire de 3000 euros.

Cette réduction de capital sera réalisée sous condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers ou du rejet de celles-ci, ou en cas d'opposition valables, que celles-ci n'excèdent pas une somme de 102 000 euros.

L'assemblée générale confère tous pouvoir à la Présidente à l'effet de réaliser, dans un délai maximum de 30 jours à compter de l'expiration du délai d'opposition ou du rejet des oppositions, cette réduction de capital et constater le rachat et l'annulation des actions.

L'excédent du prix global de rachat sur la valeur nominale des actions rachetées soit 101 660 euros sera imputé sur les postes de réserves suivants :

- AUTRES RESERVES

tels que figurant au bilan de la Société, arrêté à la date du 31/12/2022.

*Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.*

**DEUXIÈME RESOLUTION : DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DE PROCEDER AU  
RACHAT DES ACTIONS ET A LA REDUCTION DE CAPITAL QUI EN DECOULE**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à la Présidente à l'effet de procéder, dans les conditions définies à la résolution ci-dessus, au rachat des actions et à la réduction de capital qui en découle et de modifier en conséquence les statuts de la Société.

*Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente de Séance déclare la séance levée à 18 heures 30.



De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente de Séance.

La Présidente de Séance  
Madame Marie-Lyne LAVILLE



**2M2L**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 2000 euros**  
**Siège social : ZI DE PLAYSSAL**  
**47140 PENNE D'AGENAIS**  
**834013625 RCS AGEN**

**FEUILLE DE PRÉSENCE**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**  
**DU 30 MARS 2023**

ASSOCIEES	NOMBRE D'ACTIONS	NOMBRE DE VOIX	SIGNATURES
Mme Marie-Lyne LAVILLE Pied Haut 47140 PENNE D'AGENAIS	266	266	
Mme Julie LAVILLE 9 rue Hoche 47000 AGEN	34	34	

La présente feuille de présence, totalisant 100 % des voix, a été arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau.

La Présidente  
Madame Marie-Lyne LAVILLE

